

Bénévole Mentor : Participer à l'inclusion professionnelle de jeunes réfugiés

“**Mentoring solidaire**” est un dispositif d'accompagnement socio-professionnel auprès de jeunes migrants bénéficiaires de la protection internationale (statut de réfugié ou protection subsidiaire).

L'accompagnement par un salarié d'une entreprise permet aux personnes de s'approprier rapidement les codes culturels de notre société, d'accélérer l'apprentissage de la langue, de se faire un réseau professionnel et d'appréhender de manière plus confiante et positive le monde du travail en France.

L'AAJT vous accompagne dans cette démarche généreuse, en vous proposant un cadre sécurisant, limité dans le temps et bienveillant afin d'offrir au jeune un véritable tremplin dans son intégration professionnelle. Cette relation en binôme est avant tout une expérience enrichissante pour chacun et synonyme de rencontres et d'échanges interculturels entre des professionnels et des personnes désireuses d'intégrer et de bien comprendre le monde du travail.

CONTEXTE

L'AAJT (Association d'Aide aux Jeunes Travailleurs) a été créée en 1954. Elle a pour mission d'accueillir, héberger et soutenir la réinsertion sociale de jeunes en situation de crise et/ou de détresse, en raison de difficultés sociales, familiales, socio-professionnelles, psycho-affectives, administratives. Aujourd'hui, plus de 1000 jeunes de 15 à 30 ans sont accueillis chaque année à Marseille et Vitrolles. Ces jeunes, essentiellement migrants primo-arrivants, sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire de plus de 100 salariés, bénévoles et volontaires en service civique.

“**Mentoring Solidaire**” s'adresse exclusivement aux jeunes (18-30 ans) accompagnés par le Service d'Accompagnement des Statutaires de l'AAJT dans leur projet d'insertion socioprofessionnelle : pendant une période de 12 mois (renouvelables 6 mois), le jeune est soutenu dans sa recherche d'emploi/formation, dans ses démarches administratives, sociales et de santé par une équipe de professionnels (Conseillers en Insertion Professionnelle et Conseillères en Économie Sociale et Familiale).

L'objectif est de permettre au jeune de trouver un métier qui lui plaise, et à terme d'être solvable pour accéder à un logement autonome et pérenne.

NATURE DE LA MISSION

Vous êtes :

- Un(e) professionnel(le), salarié(e) d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une association
- Un(e) chef(fe) d'entreprise ou responsable d'une association
- Souhaitant vous engager dans une action de solidarité envers les jeunes réfugiés
- Voulant partager et transmettre sa pratique professionnelle
- Prêts à vous engager pour 6 mois
- Vous partagez les valeurs de l'AAJT

INTERVENTIONS

- Conseiller sur l'orientation professionnelle
- Etayer les perspectives professionnelles du jeune mentoré
- Faire partager son quotidien et son réseau professionnel
- Accompagner dans l'écriture du CV et de la lettre de motivation
- Préparer aux entretiens

ACCOMPAGNEMENT & CADRE

En accompagnant une personne réfugiée avec le projet **“Mentoring Solidaire”**, vous serez suivi et soutenu tout au long du parcours. Une convention de bénévolat et une charte de vie du binôme sont partagées et signées afin que chacun connaisse et comprenne les modalités d'accompagnement et ses engagements.

ASPECTS PRATIQUES

Localisation et Périodicité : sur votre lieu de travail, à l'AAJT ou dans des lieux tiers, pendant 6 mois renouvelables.

Prêt(e) à donner au minimum deux heures de soutien individuel tous les mois.

De nombreuses autres missions sont possibles, contactez-nous !

CONTACTS

Plus d'informations sur simple demande :

Christophe Njine-Djonkam
Tél : 06 38 09 99 06

Chargé de projets
christophe.njine@aajt.asso.fr

Gaël Garguilo

Chef de service
gael.garguilo@aajt.asso.fr